



Droits des témoins procédure plainte contre x

Par **cigale**, le **24/07/2008** à **15:18**

bonjour,

je dois être entendue par la police dans le cadre d'une procédure de dépôt de plainte contre X en tant que témoin (plainte pour diffamation). Est-ce que je peux exiger de connaître les noms des personnes qui ont déposé cette plainte et qui m'ont citée comme témoin.

quels sont mes droits ? que faire ou ne pas faire d'autant que je n'ai rien à dire et n'ai aucune intention d'abonder dans le sens du plaignant.

Merci